



Chien tombé dans piscine du voisin

Par **girard**, le **20/03/2010 à 10:51**

Bonjour, mon chien m'a échappé et il est tombé dans la piscine de mon voisin. En entendant ses gémissements, je suis rentré dans le jardin du voisin, le portail étant ouvert, pour sauver mon chien de la noyade. Après, je suis allé taper à leur porte pour les mettre au courant. Ils ont porté plainte contre moi pour violation de domicile et ils veulent que je leur rembourse la bâche déchirée. Soit disant qu'ils ont un truc de sécurité qui n'a pas marché, mon chien fait environ 35kg. Du coup, je sais plus quoi faire et j'attends vos conseils. Merci beaucoup pour votre réponse.

Par **aie mac**, le **20/03/2010 à 15:31**

bonjour
[citation]Ils ont porté plainte contre moi pour violation de domicile [/citation]
ça risque d'en faire rire plus d'un...
[citation]et ils veulent que je leur rembourse la bâche déchirée. [/citation]
normal.
faites une déclaration de sinistre à votre assureur, en relatant les faits tels qu'ils se sont passés.
et dites à votre aimable voisin d'en faire autant.
les experts missionnés par les assureurs respectifs leur permettra de régler ce problème sans difficulté particulière ni acceptation de n'importe quoi émanant de votre cher voisin.